

SEANCE DU 2 JUILLET 2019

Le deux juillet deux mil dix-neuf à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de la Commune de MORTAGNE SUR GIRONDE se sont réunis à la Mairie, en séance publique, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le vingt-six juin deux mil dix-neuf.

Etaient présents : M. FAURE Jean-Louis, Mme SAVARY Lucile, M. GARECHE Ludovic, M. BOISSELEAU Guy, Mme MARCHAND, Mme MOUCHEL Françoise, M. TURPIN Mickael, M. COTIER Stéphane,,

Etaient représentés :

M. CAILLON Michel a donné pouvoir à M. FAURE Jean-Louis

M FRESSIGNE Théodore a donné pouvoir à M. BOISSELEAU Guy

M. EPAUD Arcadius a donné pouvoir à M. COTIER Stéphane

M. LYS Sébastien a donné pouvoir à Mme MOUCHEL Françoise

ETAIENT ABSENTS : Mme TIRBOIS Danièle, Mme FLIN Muriel et Mme BERNARD Véronique

Mme MARCHAND est nommée secrétaire de séance

Ordre du jour :

- Poursuite des travaux ancienne gendarmerie
- 30 millions d'amis (chats docs)
- Questions diverses

DECISIONS MODIFICATIVES (Commune)

2019JUIL01

* Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Municipal vote la décision modificative n° 3 (budget Commune) ci-après :

Aménagement dernier appartement gendarmerie	Dépenses
Article 2135 – Instal.géné.agencements,aménagements des construct. Opération 202	- 24 800.00
Article 2135 – Instal.géné.agencements,aménagements des construct. Opération 203	24 800.00
TOTAL INVESTISSEMENT	0.00

DEMANDE DE SUBVENTION

2019JUIL02

L'Ecole élémentaire LA SEUDRE de SAUJON sollicite une subvention exceptionnelle pour l'acquisition du nouveau Test Wisc (outil indispensable et obligatoire pour la psychologue scolaire) pour le Réseau d'Aides Spécialisées aux élèves en Difficulté (RASED).

Après en avoir délibéré et à la majorité des voix (1 vote contre) le Conseil Municipal accepte de verser 97.19 € à l'école élémentaire LA SEUDRE.

SUBVENTION POUR STERILISATION DES CHATS

2019JUIL06

Le Maire propose la prise en charge des actes de stérilisation par un vétérinaire agréé à hauteur de 1750 € pour l'année 2019.

Cette somme doit être versée à hauteur de 1500 € directement à l'Association 30 Millions d'Amis et 250 € seront versés à l'association « Les chats docs » pour la prise d'actions réalisées préalablement à la signature de la convention avec 30 Millions d'Amis.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à la majorité des voix (1 contre M. LYS) autorise le Maire à signer la dite convention et accepte le versement de ces deux subventions.

PROCES-VERBAL DE MISE A DISPOSITION DES BIENS AFFECTES A L'EXERCICE DE LA COMPETENCE PROMOTION DU TOURISME DONT LA CREATION D'OFFICES DU TOURISME – COMMUNE DE MORTAGNE-SUR-GIRONDE

2019JUIL04

Le Maire expose au conseil municipal que la loi NOTRE a imposé le transfert de compétence de l'office de tourisme à la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique.

Ce transfert de compétence prévoit aussi la mise à disposition des matériels de cet office de tourisme.

Le Maire demande donc au conseil municipal l'autorisation à signer le procès-verbal de mise à disposition de ces matériels entre la commune et la CARA.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal habilite le maire à signer le dit procès-verbal.

INVENTAIRE DU MATERIEL ET MOBILIER MIS A DISPOSITION :

- 1 bureau
- 1 ordinateur
- 1 table
- 4 chaises
- 8 tabourets
- 2 chaises de bureau
- présentoirs
- 2 armoires

BANQUE ALIMENTAIRE

2019JUIL05

Le Maire expose au Conseil Municipal la demande de l'Association SOLIDARITES du canton de Cozes qui gère en particulier la banque alimentaire.

La participation de la commune est calculée sur 40 % du potentiel fiscal et 60 % sur la population.

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, accepte le nouveau calcul de la participation qui sera accordée à l'association SOLIDARITES et habilite le Maire à signer la convention de partenariat pour l'exercice d'une mission de service public.

La séance est levée à 22 h 30.